RÈGLEMENT OFFICIEL
PRIX MACHIAVEL DU ROMAN
2027
Cercle Leonardo da Vinci



Préambule

Chaque année, le Cercle Leonardo da Vinci organise un concours littéraire, le Prix Machiavel qui récompense un roman original en langue française (non traduit) présentant un lien avec l'Italie (lieu, personnage, culture).

👉 **Distinction complémentaire (optionnelle) :**

- Prix spécial du jury (principalement réservé à une petite maison d'édition ou un premier roman).

Les prix sont attribués sous forme de trophées en marbre accompagnés de diplômes. Aucune dotation financière n'est prévue.

Le Prix Machiavel s'inscrit dans la volonté du Cercle Leonardo da Vinci de promouvoir la création littéraire contemporaine et de renforcer les liens culturels entre la France et l'Italie.

Article 1 – Conditions de participation

La participation est ouverte aux **personnes physiques majeures** (18 ans révolus).

Ne peuvent pas concourir :

- Les membres du jury,
- Les présidents de jury,
- Les membres du Conseil d'Administration du Cercle Leonardo da Vinci,
- Toute personne impliquée dans l'organisation du concours.

Chaque participant ne peut présenter **qu'un seul ouvrage par édition**. **En revanche, une maison d'édition peut présenter deux auteurs maximum la même année**.

Un lauréat ne pourra pas se représenter pendant une durée de **deux (2) années**.

La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 2 – Données personnelles (RGPD) / Droit à l'image

Les participants doivent fournir :

- Nom, prénom,
- Adresse email,
- Pseudonyme éventuel (dans ce cas, l'identité réelle ne sera jamais divulguée sans autorisation).

Les données sont accessibles uniquement aux responsables du concours et conservées jusqu'à la fin de l'existence du prix, sauf demande de suppression.

Elles peuvent être utilisées dans le cadre :

- Du concours,
- Des actions culturelles du Cercle.

Droit à l'image :
Des photos/vidéos peuvent être réalisées lors des événements.
Toute opposition devra être formulée par écrit avant la cérémonie à :
cercle.leonardo.da.vinci@gmail.com

Article 3 – Modalités de participation et sélection

1. Process de sélection

Les ouvrages sont :

- Soit proposés par les membres du jury du Cercle (présélection),
- Soit soumis spontanément par les auteurs ou éditeurs.

Dans le cas de la candidature spontanée, un premier contact par email est requis à :

📩 prixlitterairecercleleonardo@gmail.com
(avec copie au responsable indiqué en annexe)

Contenu :

- Fiche descriptive du roman
- Visuel de couverture
- Présentation de l'auteur

Après examen de ces premiers documents, le Cercle Leonardo da Vinci validera ou non la recevabilité de la candidature. En cas de validation, l'envoi d'un ou deux exemplaires sera demandé pour la présélection (voir le point 2).

La recevabilité d'une candidature ne vaut pas admission automatique à la sélection officielle. Le comité de présélection conserve toute latitude pour apprécier l'intérêt littéraire de l'ouvrage, son originalité, la pertinence et la qualité du traitement de son sujet, ainsi que son adéquation avec l'esprit du Prix Machiavel.

Les décisions de présélection relèvent de l'appréciation souveraine du comité et ne donnent lieu à aucun recours ni à une obligation de motivation individuelle.

Les ouvrages sont examinés par le jury sur la base des exemplaires reçus. Le Cercle Leonardo da Vinci ne saurait être tenu responsable en cas de non-réception des ouvrages envoyés par voie postale.

---

2. Envoi des ouvrages

Après validation de la présélection, les ouvrages doivent être envoyés à :

Cercle Leonardo da Vinci
13 rue de Londres
94510 La Queue-en-Brie – France

Nombre d'exemplaires :

- 8 exemplaires minimum si sélection directe
- 1 ou 2 exemplaires en phase de présélection

Un email de confirmation d'envoi est obligatoire en indiquant la date d'expédition afin d'en assurer correctement le suivi. En retour le Cercle confirmera la bonne réception par email.

---

3. Formats acceptés

Uniquement en version éditée papier.

❌ Les formats numériques ne sont pas acceptés
❌ Les ouvrages non édités ne sont pas acceptés

---

4. Conditions d'éligibilité

Les ouvrages doivent être rédigés en langue française, **l'histoire doit se dérouler principalement en Italie et relever du registre de la fiction littéraire**.

📌 Ne sont pas acceptés :

- Les traductions
- Les ouvrages purement biographiques

👉 Les œuvres inspirées de faits réels sont acceptées si elles relèvent clairement de la fiction.

Le Prix Machiavel privilégie la diversité et l'originalité des thématiques liées à l'Italie. Le sujet de l'immigration italienne, déjà largement représenté dans les candidatures des éditions précédentes, fait désormais l'objet d'une appréciation particulièrement exigeante lors de la présélection. Les romans abordant cette thématique devront se distinguer par une approche véritablement originale, tant sur le fond que dans leur traitement littéraire, afin d'éviter la répétition de récits et de situations déjà fréquemment explorés.

---

5. Période d'édition

Sont éligibles :

- Ouvrages publiés pour la première fois entre le **01/01/2026** et le **30/06/2027** (les rééditions ne sont pas acceptées).

---

6. Date limite

📅 **30 juin 2027 inclus** (ou date exceptionnelle validée par le jury). La date de réception des ouvrages fait foi

---

Article 4 – Délibérations

Le jury se réunira entre la mi-septembre et la mi-octobre 2027.

Président du jury 2027 :
Alberto Toscano

Article 5 – Remise des prix

📅 Vendredi 3 décembre 2027 – 19h à 22h

📍 Palais Bourbon ou Palais du Luxembourg (Salon Pourpre) à confirmer, *(ou autre lieu institutionnel)*

Sont conviés :

- L'auteur lauréat du prix (accompagné, le cas échéant, d'un invité) ainsi que les représentants de la maison d'édition
- Jurys,
- Partenaires, mécènes

- Personnalités culturelles et politiques françaises
- Représentants de l'État italien (consulat, ambassade).

La cérémonie est suivie d'un cocktail.

⚠️ Aucun trophée ne sera envoyé en cas d'absence.

Les frais de déplacement sont à la charge des auteurs ou éditeurs.

L'événement peut être annulé ou reporté en cas de circonstances exceptionnelles endogènes ou exogènes au Cercle Leonardo da Vinci.

Article 6 – Promotion des ouvrages

Le Cercle Leonardo da Vinci s'engage à promouvoir les ouvrages lauréats :

- Site internet
- Réseaux sociaux
- Partenaires culturels
- Événements

Les auteurs pourront être invités à participer à des salons ou événements organisés par le Cercle ou ses partenaires.

Article 7 – Dispositions particulières

- Un auteur ne peut concourir qu'une fois par édition
- Un auteur ne peut concourir si un membre de sa famille est dans le jury
- Une œuvre ne peut être présentée qu'une seule fois
- Les ouvrages envoyés ne sont ni retournés ni indemnisés
- Le concours est gratuit

Le jury se réserve le droit :

- D'annuler le concours en cas d'insuffisance de participation
- De ne pas attribuer de prix en cas de niveau insuffisant
- De faire modifier le règlement à tout moment par l'organisateur, notamment en cas de nécessité liée au bon déroulement du concours.

Le présent règlement est rédigé dans le respect des principes de transparence, d'équité et de promotion de la création littéraire contemporaine.

Contacts

prixlitterairecercleleonardo@gmail.com
Copie : cercle.leonardo.da.vinci@gmail.com

Jean-Raphaël Sessa – 06 52 66 93 56
Valérie Massé – 06 03 95 55 91

ANNEXE 1

Jury 2027

Président : Alberto Toscano

Membres :

- Nathalie Fordelone
- Hélène Monteforte-Langlois
- Henri Petteni
- Elisabeth Ribolla
- Alain Ricci
- Maria Vasselli

(Liste susceptible d'évolution)